



Le CCCM accueille Delta 9 à titre de nouveau membre

TORONTO (10 novembre 2015) – Le Conseil canadien du cannabis médical (CCCM) a annoncé aujourd’hui que Delta 9, un producteur autorisé de cannabis médical approuvé par Santé Canada, a signé le code déontologique du CCCM et est maintenant membre de ce groupe.

« Delta 9 est heureuse de se joindre au CCCM afin d’élaborer et de mettre en œuvre les normes les plus rigoureuses de sécurité, de qualité et d’accès pour les patients au sein de l’industrie canadienne du cannabis médical », affirme John Arbuthnot, vice-président chez Delta 9.

Le CCCM est une association affiliée à l’industrie du cannabis médical qui représente les producteurs autorisés et les autres partenaires qui se sont engagés à établir une relation de confiance à long terme avec les patients en encourageant la création et la mise en œuvre des normes d’éthique les plus rigoureuses pour l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement du cannabis médical, y compris l’interaction entre les producteurs autorisés et les médecins.

« C’est avec plaisir que nous accueillons les membres de Delta 9 au sein du CCCM », souligne Philippe Lucas, le directeur général par intérim du CCCM. « L’arrivée d’un nouveau membre rehausse encore davantage la portée de nos actions qui visent à susciter des changements positifs et éthiques au sein de l’industrie du cannabis médical. C’est avec fierté que nous continuerons à plaider en faveur de politiques fédérales et de pratiques commerciales qui représentent véritablement les intérêts des patients canadiens. »

Au sujet de Delta 9

Delta 9 Bio-Tech est un producteur commercial autorisé de cannabis médical de qualité supérieure approuvé en vertu du *Règlement sur la marijuana à des fins médicales* (RMFM) de Santé Canada. Delta 9 exploite actuellement un centre de production et de distribution de 80 000 pieds carrés situés dans la région de Winnipeg qui dessert environ 1 000 clients admissibles à travers le Canada.

Au sujet du Conseil canadien du cannabis médical (CMCC)

Le [Conseil canadien du cannabis médical](#) est composé de personnes, d’organisations et de sociétés qui s’engagent ensemble pour l’avancée des normes les plus élevées d’intégrité, de sûreté, de qualité, d’accès, de sécurité et de recherche au sein de l’industrie canadienne du cannabis médical. Tous les membres du CCCM doivent respecter un [Code déontologique](#) conçu pour servir les intérêts des patients.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour parler à un représentant du Conseil canadien du cannabis médical, veuillez contacter :

Mélanie Thompson
514.288.8500 poste 222
melanie.thompson@energipr.com